

Bonjour,

Le gouvernement a fait passer en douce un amendement dans la loi asile immigration qui prévoit le fichage de tous les jeunes migrants se disant mineurs, dès leur arrivée en France. Un projet de décret d'application qui doit passer en Conseil d'Etat a fuité, et il est catastrophique. Les enfants seront fichés à la préfecture, donc le premier contact ne sera pas avec des éducateurs mais avec des flics et associés. Ce fichier comprendra les empreintes, photos, noms et plein d'infos personnelles. Il sera partagé entre la préfecture, l'ASE et le ministère de l'intérieur. Il sera croisé avec les fichiers biométriques européens, donc les jeunes qui arrivent en Europe et se disent majeurs en Hongrie ou ailleurs pour avoir le droit de continuer leur périple jusqu'à nous ressortiront comme majeurs. Cette information sera transmise au Conseil départemental qui pourra faire le choix de refuser le jeune sans évaluation. Dès lors il pourra recevoir une OQTF, sans même avoir le temps de faire un recours devant le juge des enfants. Par ailleurs ils vont faire comme les adultes et s'automotiler, et surtout seront découragés de demander une protection car ils devront aller se faire fiché d'abord, et c'est trop dangereux. Un collectif inter-asso a vu le jour il y a quelques mois, composé de: Cimade, Gisti, unicef, secours catholique, LDH, syndicat de la magistrature, syndicat des avocats, MDM, MSF... ils ont fait fuiter le décret il y a 10 jours et publié un communiqué de presse. ils ont été rejoint par Apprentis d'Auteuil, la FAS et l'Uniopps. L'uniopps vient de sortir un nouveau communiqué de presse, signé en plus de toute ces asso par l'armée du salut et FTDA, Emmaus, Aurore etc. Certaines asso plus militantes qui font partie de l'intercollectif n'ont pas souhaité signer ce texte car ne voulant pas apparaître avec FTDA notamment (comme le gisti), mais nous sommes tous sur la même ligne, dans ces deux groupes.

Je suis évidemment dans l'une de ces asso et nous sommes extrêmement préoccupés car ce décret va passer. Le ministère de la justice n'y voit pas de souci (non, fiché des enfants n'est pas un problème) et le ministère des affaires sociales (en charge de la protection de l'enfance) non plus, on a eu des discussions hallucinantes.

Castaner reçoit certaines asso le 17 décembre qui vont porter la position commune, mais rien ne bougera et le fichier doit entrer en application début janvier!

J'ai donc mission officieuse de faire connaître ce projet à tous les syndicats de travailleurs sociaux au niveau national, en particulier dans la protection de l'enfance, afin que la mobilisation plus militante s'organise. Il faudrait aussi faire tourner cette info aux syndicats de la territoriale. Nous devons tous collectivement refuser de rentrer dans ce jeu.

Ci-dessous le dernier communiqué de presse, et sur le site de l'unicef par exemple il y a l'autre texte ainsi que le projet de décret.

Je vous remercie de faire connaître cette info à tous vos contacts du secteur, dans tous les syndicats, au niveau national, travail social, protection de l'enfance, territoriale.

Celles et ceux qui veulent en savoir plus peuvent me contacter sans souci.

Merci de votre aide!

Très fraternellement,

Hélène